



Syndicat CGT des Personnels Actifs et Retraités de la Ville de Lille, Hellemmes et Lomme

Hôtel de Ville, 3ème pavillon, entresol
place Augustin Laurent - 59033 LILLE Cedex - Tél/Fax : 03 20 49 51 45
Mail : cgtmairielille@yahoo.fr - Site Web : www.cgt-villedelille.com

LE SERVICE PUBLIC *territorial*
C'EST UN *bien* PUBLIC

Lille, le 08/10/2021

Monsieur Martin DAVID - BROCHEN
Adjoint au maire aux ressources
humaines et aux relations sociales

Objet : Préavis de grève du vendredi 15 octobre 2021

Monsieur l'adjoint au Maire,

Avec l'application des 1607hs notre collectivité a décidé d'augmenter le temps de travail pour tous les agent.e.s sans aucune compensation financière, de supprimer les congés d'ancienneté pour les collègues les ayant acquis et d'introduire des inégalités de traitement entre les catégories, les services et les fonctions.

Alors qu'elle se déclare être opposé à la loi, la ville de Lille-Hellemmes-Lomme l'applique de la manière la plus régressive pour ses agents.

Ainsi sur la question des jours d'ancienneté, des communes du département comme Roubaix ou Valenciennes pourtant de bord politique opposé à la nôtre, maintiennent ces jours de congés.

A la ville de Paris la totalité des agents bénéficieront de 3 à 21 jours de congés au titre des sujétions et de la pénibilité. Dans notre collectivité seul un tiers des agents se verront attribuer de 2 à 5 jours pour ces mêmes sujétions et pénibilités.

Alors qu'un grand nombre de collectivités se refuse toujours à appliquer les 1607 hs au 1 janvier 2022. Le maire de Lyon a annoncé ces derniers jours non seulement une augmentation du régime indemnitaire mais l'octroi de jours de congés supplémentaires pour tous les agent.e.s de la ville-métropole de Lyon .

Convaincu que la réduction du temps de travail est non seulement un mouvement qui va dans le sens de l'histoire et qu'il reste le meilleur moyen de lutte contre le chômage.

La CGT L.H.L. a décidé d'engager un processus d'action s'appuyant notamment sur une journée d'action et de grève ce vendredi 15 octobre 2021.

Animée par un profond sentiment de colère très largement partagé par l'ensemble des personnels de la collectivité, notre organisation syndicale CGT dépose un préavis de grève reductible pour la journée du vendredi 15/10/2021 de 0hs à 24hs, pour l'ensemble des personnels de la ville de Lille, d'Hellemmes et de Lomme afin de porter les revendications suivantes :

- Le maintien des acquis et le respect des accords de réduction du temps de travail et donc en conséquence :
- Le maintien des jours de congés d'ancienneté,
- La reconnaissance et l'augmentation pour tous les agent.e.s de jours de congés supplémentaires au titre des sujétions et de la pénibilité
- La revalorisation des régimes indemnitaires des agent.e.s

Cette journée de grève et de mobilisation sera notamment concrétisée par un rassemblement devant l'Hôtel de ville de Lomme

Nous restons disponibles pour nous en entretenir, et vous prions d'agréer, Monsieur l'adjoint au Maire, de recevoir l'expression de nos salutations syndicales.

Pour le Syndicat CGT LHL
João Gama

Copie à Martine AUBRY – Maire de Lille
Roger VICOT – Maire de Lomme
Franck GHERBI – Maire d'Hellemmes